



United Nations
Economic Commission for Africa

**Étude sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la
stimulation de la croissance verte et la création d'emplois en Afrique**

N O T E C O N C E P T U E L L E

Version 30 septembre 2019

1. Contexte et justification

1.1 Contexte

Les pays africains doivent aller vers une croissance verte¹ et créer des offres d'emploi, et le secteur privé a un fort potentiel pour être moteur dans cette dynamique. Les tendances observées dans la région soulignent cette nécessité. Il est à noter que la croissance en Afrique a été associée à une forte dégradation et à un épuisement croissant de son capital naturel ainsi qu'à la production de déchets et à une faible création d'emplois.

La dégradation du capital naturel est observée dans un large éventail d'écosystèmes. Par exemple, les méthodes de pêche non durables généralisées ont entraîné une baisse de la production et des stocks de poisson. 45% des poissons d'eau douce et 58% des espèces de plantes d'eau douce sont surexploitées et 21% de toutes les espèces d'eau douce sont menacées en Afrique. Sur les ressources terrestres, l'Afrique a connu la plus grande perte de superficie forestière de 1990 à 2015 par rapport au reste du monde.

De plus, en tant que région parmi les plus vulnérables, l'Afrique supporte un fardeau disproportionné d'impacts du changement climatique, qui freine la croissance et pose de sérieux problèmes pour tous les aspects du développement de la région. Un corpus croissant de littérature montre que les pays sont sur le point de connaître une réduction de leur croissance en raison du changement climatique. Selon le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR), les pertes économiques directes résultant de catastrophes liées au climat ont augmenté de 151% au cours des 20 dernières années. Dans leur rapport de 2018, il est stipulé que les pays frappés par une catastrophe avaient enregistré des pertes économiques directes d'environ 3 milliards de dollars entre 1998 et 2017.

Dans l'ensemble, la dégradation des ressources associée aux incidents climatiques extrêmes fait dérailler le développement et sape les progrès vers la réalisation des multiples objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063.

La croissance observée dans la région n'a pas créé suffisamment d'emplois. Pourtant, selon les estimations, 18 millions d'emplois par an en Afrique subsaharienne devront être créés pour 2035, afin d'accueillir les jeunes qui entrent sur le marché du travail. En effet, le taux de chômage des jeunes est élevé, à 12,4%.

Face à la dégradation croissante des ressources naturelles, au changement climatique et au faible taux de création d'emplois, il est impératif pour les pays de la région d'intensifier et accélérer les efforts en faveur de l'utilisation rationnelle des ressources, de la minimisation de la production de déchets et de la dégradation des ressources naturelles, ainsi que d'aller vers des modes de consommation et de production plus durables, tout en créant des emplois aux conditions décentes. La croissance verte est reconnue comme une réponse essentielle à cet impératif, étant donné qu'elle prône de bonnes politiques et des investissements adéquats.

Des études montrent que le secteur privé², les grandes mais aussi les petites et moyennes entreprises (PME), est un acteur clé et a un rôle crucial à jouer dans la croissance verte et de la création d'emplois (CEA, 2016; ECA 2016a). Le secteur privé peut potentiellement stimuler la croissance verte et accroître les possibilités d'emploi pour diverses raisons. Le secteur privé dans la région est en expansion et est responsable d'une bonne partie de la croissance économique ainsi que des emplois. Par exemple, dans les pays à faible revenu qui sont nombreux en Afrique, les PME représentent 78% de l'emploi total. Ils contribuent à la fois au niveau d'emploi existant et à la croissance de l'emploi (Koirala, 2019). De plus, le secteur privé est à la fois un investisseur et un moteur de l'innovation et du transfert de technologie. En outre, l'importante empreinte environnementale associée au secteur privé, en particulier dans des contextes où la réglementation sur la protection de l'environnement est faible, témoigne des vastes possibilités de croissance verte induite par le secteur privé, en favorisant des politiques et des systèmes d'incitation appropriés.

La Section de l'Économie Verte, de l'Innovation et de la Technologie (GEITS) a travaillé à l'écologisation de l'économie sous différents angles, notamment « Les mesures habilitantes pour une croissance verte inclusive » ainsi que « l'industrialisation de l'écologisation, l'écologisation des chaînes de valeur et le développement

¹ Aux fins de la présente étude, la croissance verte fait référence à la croissance économique qui implique une production et une compétitivité accrue et efficace, tout en garantissant la résilience au changement climatique et le maintien / accroissement de la qualité, quantité et productivité des actifs naturels.

² Pour cette étude, le secteur privé fait référence aux organisations ou entreprises qui se lancent dans des activités à but lucratif et qui appartiennent majoritairement à des intérêts privés (c'est-à-dire qu'elles ne sont ni détenues ni gérées par le gouvernement). Cela inclut les institutions et intermédiaires financiers, les entreprises multinationales, les petites et moyennes entreprises, les coopératives, les entrepreneurs individuels et les agriculteurs du secteur formel et informel. Cette définition exclut les acteurs à but non lucratif, tels que les fondations privées. Adapté de Morgado et Lasfargues (2017).

du secteur privé ». Ces études ont mis en évidence l'importance du secteur privé et la nécessité de permettre aux facilitateurs ciblés d'exploiter pleinement le potentiel du secteur privé dans la transition vers une économie verte.

1.2 Justification

Cette étude, qui se concentre sur le secteur privé, reflète le besoin réel de la croissance verte et la création d'emplois. Elle vise à souligner l'importance de répondre aux occasions et défis pour réaliser le potentiel du secteur privé dans la poursuite de la croissance verte.

Cette initiative cherche donc à identifier comment promouvoir le potentiel du secteur privé pour stimuler la croissance verte et la création d'emplois en Afrique. L'étude a pour but de fournir des éléments concrets sur les entreprises vertes/ marché vert (green business)³ et d'identifier les mesures, les incitations et les conditions qui doivent être renforcées pour stimuler les investissements verts afin de générer une croissance verte tout en créant des emplois.

L'étude s'appuiera sur d'autres travaux dans le domaine et contribuera à combler les lacunes en matière d'informations sur les entreprises vertes et ses catalyseurs, notamment les politiques et la réglementation, le financement, les incitations et le développement des capacités, afin de développer les activités des entreprises privées susceptibles de stimuler la croissance verte et de créer des emplois le contexte des pays africains. (BAD; Cea, 2016; ECA, 2016a; Koirala, 2019; Morgado et Lasfargues, 2017; l'OCDE). À cette fin, l'étude se concentrera principalement sur les éléments suivants⁴⁵

- (i) Identifier, analyser et présenter des exemples d'activités vertes existantes dans des secteurs économiques clés. Ces exemples peuvent aider à démontrer l'analyse de rentabilisation, y compris la compréhension des coûts et des avantages des entreprises vertes. En outre, les entreprises privées prospèrent sous conditions spécifiques qui adressent les défis et les obstacles à l'investissement dans les entreprises vertes. Par exemple, sans politiques d'entrepreneuriat vert, les tensions environnementales causées par l'industrialisation risquent à saper la croissance. Cela pourrait mettre en lumière la répartition prudente et inégale des investissements dans les entreprises vertes. Par conséquent, en démontrant l'analyse de rentabilisation verte, l'étude permettra d'identifier et d'analyser les catalyseurs des entreprises vertes ou leur insuffisance. Ces catalyseurs comprennent la finance, l'innovation, la technologie, le développement des connaissances et des capacités et les possibilités; et les politiques et les incitations gouvernementales pour maximiser les investissements des entreprises vertes dans la région.⁶⁷
- (ii) Identifier, documenter en analyses la portée et le niveau de la croissance verte réelle et potentielle et les résultats en matière d'emplois.
- (iii) Évolutivité des entreprises vertes. Il est indispensable de promouvoir des interventions vertes qui visent aussi à créer des emplois et à conserver les ressources naturelles.
- (iv) La CEA (2016) et d'autres ont souligné l'importance de l'approche de l'apprentissage par la pratique en partageant les meilleures pratiques et en tirant des leçons des expériences pour passer rapidement au verdissement de divers secteurs. À ce titre, l'étude explorera et identifiera des plateformes, des forums ou des alliances à divers niveaux, qui peuvent être capitalisés ou établis pour renforcer l'apprentissage, l'échange, la défense des intérêts et la collaboration entre le secteur privé et public afin de stimuler les entreprises vertes.

³ Pour cette étude, le secteur privé désigne les organisations ou les entreprises qui se livrent à des activités de recherche de profits et qui possèdent une participation privée majoritaire (c'est-à-dire qui ne sont pas détenues ou exploitées par le gouvernement). Il comprend les institutions financières et les intermédiaires, les multinationales, les petites et moyennes entreprises, les coopératives, les entrepreneurs individuels et les agriculteurs qui opèrent dans les secteurs formel et informel. Cette définition exclut les acteurs ayant une orientation à but non lucratif, comme les fondations privées. Adapté de Morgado et Lasfargues (2017).

⁴ Ibid

⁵ Private Sector Peer Learning Policy Brief 4. <https://www.oecd.org/dac/peer-reviews/Policy-Brief4-Private-Sector-Engagement-to-Address-Climate-Change-and-Promote-Green-Growth.pdf>

⁶ Dans cette étude, les entreprises vertes se réfèrent à une activité commerciale rentable qui est faible en carbone, résiliente au climat, et contribue à une utilisation efficace des ressources naturelles, réduit ou élimine les déchets et la pollution ou contribue à une disponibilité accrue, la qualité ou la productivité de l'eau, des forêts, des terres et d'autres actifs naturels. À ce titre, les entreprises vertes peuvent également en retirer des avantages, notamment par la chaîne d'approvisionnement, la stabilité des intrants ou du marché, la résilience au changement climatique ou la mise à profit des opportunités offertes par le marché vert.

⁷ Parmi les exemples d'avantages, mentionnons l'accroissement de la compétitivité, l'amélioration de la qualité et de la productivité, la réduction des coûts et la réduction de l'exposition aux risques, y compris la sécurité des intrants (eau, matières premières) et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

2. But et objectifs

Tout en se basant sur des évidences empiriques et des données factuelles, cette initiative, dont cette étude fait partie, vise à orienter la prise de décision et les investissements du secteur privé dans l'économie verte et à influencer les politiques, programmes et autres interventions publiques qui permettraient d'accroître les investissements verts privés susceptibles de générer une croissance verte tout en créant des emplois décents.

L'objectif général de l'initiative est de renforcer les mesures et les conditions permettant d'accroître les investissements du secteur privé afin d'accroître la croissance verte tout en créant des emplois.

Les objectifs spécifiques de l'initiative sont les suivants :

- (i) Renforcer les stratégies nationales afin d'encourager les investissements du secteur privé susceptibles d'accroître la croissance verte tout en créant des emplois.
- (ii) Dans les secteurs sélectionnés, mesurer les avantages et les opportunités pour le secteur privé d'investir dans l'économie verte, et permettre au secteur privé de saisir les opportunités offertes par la croissance verte.
- (iii) Renforcer les connaissances, aptitudes, et capacités du secteur privé afin qu'il soit en mesure d'identifier, planifier et accroître l'investissement dans les entreprises vertes.
- (iv) Renforcer les capacités des pouvoirs publics pour dessiner et mettre en œuvre des mesures et des incitations qui permettraient d'encourager le secteur privé à investir dans l'économie verte. À cet égard, l'étude contribuera à renforcer la capacité des États membres à élaborer, réformer et mettre en œuvre leur stratégie d'économie verte et leurs contributions déterminées au niveau national (NDC).
- (v) Renforcer les plates-formes et réseaux d'échanges pour accroître l'apprentissage et la collaboration entre entreprises du secteur privé mais aussi entre le secteur privé et les gouvernements.

Cette étude fournira une base des connaissances pour orienter la prise de décision du secteur privé et les investissements. Cette étude vise également à influencer la conception et la mise en œuvre de politiques publiques, de programmes et d'autres interventions afin de mettre à niveau les investissements verts privés qui peuvent générer une croissance verte tout en créant des emplois décents.

Ciblant les entreprises privées existantes et potentielles dans certains secteurs, l'étude cherche à :

- (i) Identifier, analyser et présenter des exemples existants et potentiels de marchés « verts » le long des chaînes de valeur des secteurs identifiés [voir (2) ci-dessus]. Présenter un argumentaire solide comprenant les coûts, bénéfices ou avantages⁸, les motifs et incitations existantes pour l'investissement du secteur privé dans les marchés verts. Dans ce cadre, des modèles de business vert réalisables seront mis en évidence.
- (ii) Examiner l'environnement propice à l'économie verte, identifier et analyser les opportunités, les facteurs favorables mais aussi les défis qui favorisent, ou entravent, l'essor des entreprises / investissements « verts ». Ces facteurs, existants ou à mettre en place, pour maximiser les investissements verts peuvent inclure les caractéristiques du marché, le financement, l'innovation, la technologie, les connaissances et le renforcement de capacités ainsi que les politiques et les incitations gouvernementales.
- (iii) Sur la base des marchés verts existants et potentiels, identifier, quantifier, analyser et démontrer la portée et le niveau des emplois réels créés ou susceptibles d'être créés.
- (iv) Identifier et, si possible, quantifier et démontrer les bénéfices environnementaux réels et potentiels, y compris l'usage efficace des ressources, l'adaptation au changement climatique et la réduction de la dégradation des ressources naturelles et de la production de déchets résultant ou pouvant résulter d'investissements verts.
- (v) Identifier, décrire, analyser les différents types et tailles d'entreprises vertes privées existantes (petites, moyennes, locales et étrangères), évaluer leur évolutivité et définir les conditions nécessaires à l'extension.

⁸ Parmi les avantages, on peut citer une compétitivité accrue, des améliorations de la qualité et de la productivité, une réduction des coûts et une exposition réduite aux risques, notamment la sécurité des intrants (eau, matières premières) et la réalisation des objectifs de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise.

(vi) Explorer comment les entreprises vertes pourraient apprendre et se soutenir mutuellement et, à cet égard, explorer et identifier des plates-formes, des forums ou des alliances à différents niveaux, desquels on pourrait tirer parti afin de renforcer l'apprentissage, les échanges, le plaidoyer et la collaboration entre entreprises du secteur privé mais aussi entre secteur public et privé pour stimuler le marché vert. À cet égard, il est important de souligner les enseignements qui peuvent être tirés hors de la région africaine pour renforcer les arguments en faveur des entreprises vertes privées, de la croissance verte et de la création d'emplois.

(vii) Identifier, évaluer et présenter de manière succincte les bonnes pratiques en matière d'investissements verts privés, de croissance verte et de création d'emplois.

(viii) Identifier et fournir les éléments clés d'une stratégie nationale et de recommandations pratiques orientées vers l'action que le pays et les entreprises pourraient poursuivre pour renforcer les mesures et les conditions et accroître les investissements du secteur privé en vue d'une croissance verte créatrice d'emplois.

L'étude s'appuiera sur le travail de partenaires et d'autres organisations dans les domaines connexes. Il s'appuiera sur les travaux de la CEA et les complétera, en particulier sur l'industrialisation verte, les chaînes de valeur et le développement « vert » du secteur privé. L'étude générera des résultats orientés vers l'action, contribuant ainsi à l'orientation stratégique de la CEA visant à favoriser les réponses locales et à adapter les solutions mondiales aux problèmes du continent. En outre, l'étude est fondée sur l'importance et la nécessité de solutions et d'approches novatrices pour accroître la croissance et la création d'emplois, ce qui cadre parfaitement avec la stratégie de la CEA consistant à définir des options politiques permettant d'accélérer la diversification économique et la création d'emplois dans la région.

L'étude apportera une contribution importante à la réalisation de nombreux objectifs et cibles de développement aux niveaux continental et mondial, notamment ceux énoncés dans l'Agenda 2063 de l'Afrique, les Objectifs du Développement Durable 2030 et l'Accord de Paris sur le changement climatique. L'étude contribuera en particulier à la réalisation des objectifs de développement durable 2, 7, 8, 9, 12, 13, 14 et 15 et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063 et des contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris.

3. Portée

La présente étude mettra l'accent sur l'augmentation des investissements verts dans quatre secteurs sélectionnés : l'énergie, l'agriculture, le secteur manufacturier et le traitement des déchets. La plupart de ces secteurs sont des piliers de la croissance dans de nombreux pays de la région et offrent également d'énormes possibilités pour les investissements du secteur privé. Pourtant, les investissements dans ces secteurs ont toujours eu une forte empreinte environnementale. Par conséquent, l'orientation des investissements dans l'économie verte aura des résultats substantiels en termes de croissance verte et d'emploi.

L'analyse sectorielle offre l'occasion d'identifier des défis et fournir des réponses sectorielles.

Cette étude comportera une deuxième phase d'actions de suivi en 2020-2021 en vue de diffuser les résultats et favoriser leur appropriation par les parties prenantes nationales.

4. Méthodologie

L'étude comprendra des études de cas par pays réalisées par six consultants nationaux dans six pays sélectionnés à travers la région. Il s'agit du **Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, du Rwanda, de l'Afrique du Sud et de la Zambie**. Ces pays sont proposés en raison de l'importance des secteurs sélectionnés, du secteur privé et de l'expérience des investissements verts dans certains d'entre eux, comme le Kenya et l'Afrique du Sud. La sélection comprend également certains pays (Cameroun, Côte d'Ivoire et Zambie) qui n'ont pas encore adopté de stratégies nationales spécifiques d'économie verte qui contrastent avec des pays comme le Kenya, le Rwanda et l'Afrique du Sud qui ont mis en place des cadres gouvernementaux d'économie verte. Comme indiqué ci-dessus, l'étude portera sur les perspectives réelles ou les perspectives d'investissement des entreprises vertes dans quatre secteurs, à savoir l'agriculture, le secteur manufacturier, l'énergie et le traitement des déchets. Les chaînes de valeur de chacun des secteurs seront examinées afin d'identifier les entreprises vertes existantes et prospectives aux fins d'analyse approfondie, comme indiqué ci-dessous (2).

Les études de pays seront basées sur les données primaires des inventaires/enquêtes et des données et informations secondaires. Au moyen des études de cas de pays six rapports seront produits. Ceux-ci alimenteront un rapport de synthèse régionale qui sera rédigé par un consultant régional.

Pour enrichir le rapport régional, des données primaires supplémentaires seront obtenues au moyen d'une enquête par questionnaire qui sera menée par un consultant régional dans 11 autres pays de la région, énumérés ci-dessous. Le questionnaire sera envoyé par courriel et rempli par les répondants, y compris du secteur privé sélectionné, des ministères/organismes responsables des secteurs sélectionnés et des organisations de la société civile.

Tableau 1: Liste proposée des pays pour l'enquête sur le questionnaire

	Pays
1.	Algérie
2.	Angola
3.	Cabo Verde
4.	République de Congo
5.	Éthiopie
6.	Ghana
7.	Maroc
8.	Île Maurice
9.	Mozambique
10.	Sénégal
11.	Ouganda

Le consultant régional enrichira la synthèse avec des données secondaires tirées principalement d'étude documentaire et des dossiers officiels. Les documents officiels fourniront des renseignements sur les objectifs stratégiques, les tendances et les changements dans les priorités gouvernementales, ainsi que sur les liens entre la croissance verte et l'investissement du secteur privé dans certains secteurs.

Les termes de référence seront préparés en vue d'engager six consultants nationaux et un consultant régional ayant une expérience solide dans l'économie verte et le développement du secteur privé, ainsi qu'une solide expérience et présence dans les six pays sélectionnés et en Afrique. Parmi les principales tâches du conseil, les TDR consisteront à élaborer les cadres conceptuels et analytiques, à préparer les questionnaires, à mener l'enquête, à identifier des plates-formes, des forums ou des réseaux au niveau régional et mondial et à rédiger et réviser les rapports.

Une réunion d'experts sera convoquée dans le cadre de l'étude. La réunion sera informée d'un document d'information sur l'étude. Des experts provenant des pays visés par l'étude de cas, des entreprises/associations du secteur privé, de la société civile et des partenaires d'étude participeront à la réunion. Les objectifs de la réunion de création seront de renforcer la conception et d'acquérir une compréhension commune de l'étude, y compris la justification et les avantages prévus, les objectifs, la méthodologie/approche, les termes/concepts clés, les résultats et les extrants prévus, et les échéanciers; renforcer la propriété de l'étude par les pays et partenaires cibles; clarifier les rôles, les responsabilités et les contraintes; explorer et identifier les ressources, y compris les sources d'information, les personnes interviewées; et construire une équipe sur laquelle on peut compter pour soutenir l'étude.

Le rapport régional (de synthèse) et les six rapports d'étude de cas des pays seront examinés à l'interne au niveau de la CEA et à l'externe par les institutions partenaires et collaboratrices. Le rapport sera également déposé pour examen externe lors d'une revue par les pairs à laquelle participeront des représentants du secteur privé, des décideurs gouvernementaux, des experts dans le domaine de l'économie verte, du changement climatique et du développement du secteur privé.

Les activités de suivi de cette étude comprendront la diffusion des résultats dans chaque pays participant ainsi que sur des plateformes identifiées. Voici quelques exemples de ces activités : une réunion nationale avec les principaux intervenants pour présenter les résultats et les principales conclusions de l'étude; un programme de formation en collaboration avec les pays sélectionnés et des plates-formes identifiées.

5. Résultats et sorties

5.1 Résultats attendus

L'étude, suivie des activités de sensibilisation, devrait mener aux résultats suivants :

- (i) Renforcer les stratégies nationales afin d'encourager les investissements du secteur privé susceptibles d'accroître la croissance verte tout en créant des emplois.
- (ii) Dans les secteurs sélectionnés, mesurer les avantages et les opportunités pour le secteur privé d'investir dans l'économie verte, et permettre au secteur privé de saisir les opportunités offertes par la croissance verte.
- (iii) Renforcer les connaissances, aptitudes, et capacités du secteur privé afin qu'il soit en mesure d'identifier, planifier et accroître l'investissement dans les entreprises vertes.
- (iv) Renforcer les capacités des pouvoirs publics pour dessiner et mettre en œuvre des mesures et des incitations qui permettraient d'encourager le secteur privé à investir dans l'économie verte. À cet égard, l'étude contribuera à renforcer la capacité des États membres à élaborer, réformer et mettre en œuvre leur stratégie d'économie verte et leurs contributions déterminées au niveau national (NDC).
- (v) Renforcer les plates-formes et réseaux d'échanges pour accroître l'apprentissage et la collaboration entre entreprises du secteur privé mais aussi entre le secteur privé et les gouvernements.

5.2 Sorties attendues

L'étude produit les sorties suivants

- (i) Une étude régionale sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et la création d'emplois en Afrique. Ce rapport contiendra une synthèse des résultats des 6 rapports d'étude de cas.
- (ii) Six rapports nationales (études de cas) sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et la création d'emplois en Afrique.
- (iii) Des dossiers de politiques et publications web;
- (iv) Deux réunions d'experts

6. Collaboration et partenariat

Au niveau de la CEA, la Section de l'Économie Verte, de l'Innovation et de la Technologie (GEITS), dans la division de la Technologie, changement climatique et gestion des ressources naturelles (TNCD), dirigera l'étude en collaboration avec le Centre africain de politique climatique et en collaboration avec la Section de la gestion des ressources naturelles, la Division du développement et des finances du secteur privé et les bureaux sous-régionaux de la CEA qui travailleront activement en collaboration avec les pays et les Communautés économiques régionales (CEE) de la sous-région. Au-delà de l'ECA, le partenaire clé de l'étude sera le Bureau régional en Afrique du Global Green Growth Institute. D'autres partenaires tels que l'AUC, le PNUE et la FAO seront invités à contribuer à l'étude.

7. Activités et échéancier

Le tableau 2 résume les principales activités et délais du processus d'étude.

Tableau 2 : Activités et échéancier

Activité principale	2019												2020											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Rédaction et finalisation de la note conceptuelle							X	X																
Préparation des TDR et recrutement des consultants							X	X	X															
Réunion de lancement des experts régionaux									X	X														
Réalisation de l'étude									X	X	X	X	X	X	X									
Soumission des premiers ébauches des rapports nationaux													X	X	X	X								
Soumission de la première ébauche du rapport régional															X	X	X							
Revue par les pairs externes et internes															X	X	X							
Finalisation des rapports																X	X							
Publication et diffusion																		X	X					

8. Références:

Banda, T., Bass, S. (2014). Inclusive green growth in Zambia: scoping the needs and potentials. IIED Country Report. IIED, London.

Brahmbhatt, Milan, Haddaoui, Catlyne and Page, John, 2017. Green Industrialisation and Entrepreneurship in Africa, Contributing paper for African Economic Outlook 2017: Entrepreneurship and Industrialisation. New Climate Economy, London and Washington, DC. Available at: <http://newclimateconomy.report/misc/working-papers>.

ECA (2016). Greening Africa's Industrialization, Economic Report on Africa.

ECA (2016a). Inclusive green economy policies and structural transformation in selected African countries.

ECA (2019). 2019 Africa Sustainable Development Report: summary paper for the Africa Regional Forum on Sustainable Development. Accessed at https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/ARFSD/2019/2019_africa_sustainable_development_report_-_summary_paper_for_the_africa_regional_forum_on_sustainable_development_en.pdf

Crishna Morgado, N. and B. Lasfargues (2017). "Engaging the private sector for green growth and climate action: An overview of development co-operation efforts", OECD Development Cooperation Working Papers, No. 34, OECD Publishing, Paris.

Government of Rwanda (2011). Green Growth and Climate Resilience. National Strategy for Climate Change and Low Carbon Development.

IMF (2015). Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa. Navigating Headwinds. International Monetary Fund, Washington, D.C., 2015.

Koirala, S. (2019), "SMEs: Key Drivers of Green and Inclusive Growth", OECD Green Growth Papers, 2019-03, OECD Publishing, Paris.

Ministry of the Environment, Japan (2019). Our Actions for a resource-efficient future: Following up G7 Progress on Toyama Framework on Material Cycles and 5-year Bologna Roadmap, A synthesis report as a follow-up activity of the G7 Alliance on Resource Efficiency, edited and compiled by Aoki-Suzuki, C., Miyazawa, I., Kato, M., and Fushimi, E. of the Institute for Global Environmental Strategies (IGES).

Rustomjee, Cyrus (2018). Green Shoots for the African Blue Economy? Policy Brief No. 132. May 2018 Centre for International Governance Innovation, Ontario, Canada.

UN (2019). Special Edition: Progress towards the Sustainable Development Goals. Report of the Secretary-General. Accessed at:

https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/22700E_2019_XXXX_Report_of_the_SG_on_the_progress_towards_the_SDGs_Special_Edition.pdf

UN Global Compact, UN Environment Programme, Oxfam and the World Resources Institute (2011). Adapting for a Green Economy: Companies, Communities and Climate Change. A Caring for Climate Report

UNEP-WCMC (2016). The State of Biodiversity in Africa: A mid-term review of progress towards the Aichi Biodiversity Targets. UNEP-WCMC, Cambridge, UK.

United Nations Office for Disaster Reduction (UNODRR) (2018). United Nations Office for Disaster Risk Reduction, Economic losses, poverty and disasters: 1998-2017, Geneva, 2018.